

Matinées de la transition énergétique

dans le pôle métropolitain Nord Franche-Comté

Rencontre entre acteurs du monde socio-économique et universitaires

*Plateforme diffusion du savoir sur les questions économiques et juridiques
de l'énergie et du changement climatique*

Édition 2020.2

Réseaux électriques à l'ère du renouvelable et du numérique

22 octobre 2020

CCI du Territoire de Belfort, 1 rue Docteur Frery, BELFORT



Site internet des Matinées : <https://services-stgi.pu-pm.univ-fcomte.fr/evenement-ufrstgi-transition-energetique/>



Programme de la matinée

Accueil

- 8:45 - 9:00 **Accueil des participants**
- 9:00 - 9:10 **Mot introductif**
Olivier JOUFFROY, Directeur de l'UFR STGI.

Session Académique

- 9:10 - 9:30 **Autoconsommation d'électricité : tarifs d'accès aux réseaux, subventions croisées et coût des politiques publiques**
Cédric CLASTRES – Maître de conférences HDR en économie, Université de Grenoble Alpes, laboratoire GAEL et membre du comité directeur de l'Association Française des Économistes de l'Énergie.
- 9:40 - 10:00 **Quand la blockchain sert à échanger de l'électricité**
Guillaume GUÉRARD – Enseignant chercheur, École Supérieure d'Ingénieurs Léonard de Vinci.
- 10:10 - 10:30 **Évolution du rôle des acteurs du système énergétique sous l'effet de la transition énergétique**
Blanche LORMETEAU – Docteur en droit de l'environnement, chercheuse en droit de l'énergie, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, projet FINCLIMLEX-ADEME, membre du GDR ClimaLex.

10:40 - 11:00 *Pause*

Table ronde

L'injection croissante d'électricité d'origine renouvelable et le développement de réseaux connectés créent de nouvelles opportunités pour décarboner l'électricité tout en assurant la sécurité des approvisionnements et des infrastructures, dans un contexte où les sources d'énergie deviennent intermittentes. L'avènement de solutions 3D (décarbonées, décentralisées, digitalisées) apparaît incontournable pour réussir la transition énergétique dans le secteur électrique. Sur les terrains de l'économie et du droit, les enjeux s'articulent autour de questions telles que : les transferts de revenu entre les bénéficiaires de tarifs de rachat et ceux qui payent les prélèvements qui permettent de les financer, le statut juridique des auto-consommateurs et ses implications, l'utilisation des outils numériques pour tarifier l'électricité et mettre place des incitations économiques pour limiter les risques de congestion et de pénurie, pour écrêter la demande et inciter au stockage.

Participants :

11:00 - 12:00

- Blandine AUBERT – ADEME, Directrice régionale Bourgogne-Franche-Comté.
 - Maxime BUQUET – General Electric, Ingénieur principal réseau et opérabilité.
 - Jean-Luc DELBOSC – Enedis, Direction régionale Alsace Franche-Comté, Adjoint au directeur en charge de l'innovation et du développement.
 - Guillaume GUÉRARD – Enseignant chercheur, École Supérieure d'Ingénieurs Léonard de Vinci.
 - Blanche LORMETEAU – Docteur en droit de l'environnement, chercheuse en droit de l'énergie, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, projet FINCLIMLEX-ADEME, membre du GDR ClimaLex.
 - Cédric CLASTRES – Maître de conférences HDR en économie, Université de Grenoble Alpes, laboratoire GAEL et membre du comité directeur de l'Association Française des Économistes de l'Énergie.
-